



Règlement du Concours de nouvelles ***D'étranges Voyageurs***

Nous vous proposons avec le concours 2026 de participer à votre façon au 150e anniversaire de la traversée de notre région des Hauts de France par l'écrivain écossais Robert Louis Stevenson.

En 1876, au cours de leur voyage en canoë, R.L. Stevenson et son compagnon Sir Walter Simpson ne sont pas passés inaperçus. Les habitants des villages traversés ont été intrigués par ces voyageurs étranges et mystérieux, des intrus curieux et pittoresques parfois perçus comme des marginaux, des « colporteurs ».

ARTICLE 1 | CONCOURS

Le concours est ouvert à toute personne âgée de 13 ans et plus, écrivant en langue française, résidant en France ou à l'étranger. Les participants de moins de dix-huit ans doivent joindre l'autorisation de leur représentant légal (voir article 7)

Le but de ce concours est de promouvoir l'activité d'écriture individuelle ou collective.

Le jury désignera 3 gagnants par catégorie.

ARTICLE 2 | THÈME

Le concours de nouvelles a pour thème « D'étranges voyageurs ». Le titre de la nouvelle doit être différent de cet intitulé.

Le texte doit obligatoirement comprendre au moins une des 3 phrases suivantes extraites du livre de Robert Louis Stevenson, « En canoë sur les rivières du nord » :

- *A la fin les cloches se turent et, avec leur chant, le soleil s'endormit.*
- *A la lumière du gaz, ils nous examinaient furtivement d'un éclair de leurs lunettes.*
- *Les plus belles aventures ne sont pas celles qu'on va chercher au loin.*

ARTICLE 3 | CATÉGORIES

Le concours est gratuit, il est ouvert à deux catégories d'âge :

1ère catégorie Jeune : de 13 ans à 17 ans (à la date de clôture du concours)

2ème catégorie Adulte : 18 ans et plus

ARTICLE 4 | CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque participant ou groupe de participants ne peut présenter qu'une seule nouvelle.

Les organisateurs du concours, les membres du jury, ainsi que leur famille ne peuvent pas concourir.

ARTICLE 5 | DATES DU CONCOURS

Ouverture de la possibilité de dépôts des textes lundi 5 janvier 2026

Clôture des dépôts de textes lundi 20 avril 2026

Proclamation des résultats par le jury novembre 2026

ARTICLE 6 | PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le texte doit comporter entre 4000 caractères et 8500 caractères, espaces et ponctuations compris

L'œuvre doit obligatoirement être dactylographiée et les pages numérotées :

Format de la page : A4 (21 x 29.7 cm)

Marge : 3 cm à gauche de la page Interligne : 1.5 Police : Times New Roman (corps 12)

ARTICLE 7 | MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le bulletin d'inscription, l'autorisation du représentant légal pour les mineurs et la Nouvelle sont remis en un seul envoi **en précisant sous l'adresse la catégorie (Jeune ou Adulte)** pour laquelle vous concourez.



Règlement du Concours de nouvelles ***D'étranges Voyageurs***

Adresse postale :
La Maison de Marie-Jeanne,
concours de nouvelles catégorie **Jeune ou Adulte**
39 rue du général de Gaulle 02240 Alaincourt

Chaque participant précise son nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et courriel, ainsi que le titre de sa nouvelle, sur le formulaire d'inscription. Le formulaire et la nouvelle sont placés dans l'enveloppe affranchie ou déposée dans la boîte à lettres.

Les textes doivent être anonymes et ne comporter aucun élément permettant d'identifier leur auteur (symbole, signature....).

Le secrétariat du jury inscrit sur chaque enveloppe et nouvelle la catégorie, le même numéro ou code selon l'ordre d'arrivée.

Les manuscrits ne seront pas rendus. Dans l'éventualité de perte, de vol ou de dégradation de l'œuvre, les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables.

ARTICLE 8 | DROITS D'AUTEUR

Le candidat s'engage à ne pas exiger de droits d'auteur en cas de publication de son texte ou d'utilisation dans le cadre de lecture publique ou privée. L'auteur conserve la propriété de son œuvre.

ARTICLE 9 | LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Les membres du jury seront particulièrement attentifs :

- à la présentation du document et au respect du nombre de caractères (cf. article 6)
- au respect du thème et au contenu qui devra pouvoir être lu par tous les publics
- au respect de la forme littéraire de la nouvelle
- au respect des règles de la langue française (ponctuation, orthographe)
- à la qualité de l'écriture
- à l'originalité de l'intrigue
- à la présence d'un des 3 extraits du livre

Petite définition de la nouvelle : la nouvelle est un écrit simple, court et intense qui présente des personnages peu nombreux. Le titre ajoute du sens à l'intrigue sans en dévoiler la teneur. Elle peut se terminer par une chute originale et déroutante respectant cependant la cohérence du récit.

ARTICLE 10 | COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé de plusieurs membres en nombre impair. Le jury est désigné par les organisateurs du concours.

Le jury se réserve le droit de ne pas désigner de gagnants si la qualité des textes n'est pas satisfaisante.

Les délibérations du jury sont confidentielles. Ses décisions sont souveraines et sans appel.

Les gagnants de la catégorie Jeune devront fournir une preuve de leur âge.

ARTICLE 11 | REMISE DES PRIX

Les résultats de ce concours seront annoncés en présence des membres du jury dans le cadre de l'assemblée générale du réseau européen « Sur les traces de Robert Louis Stevenson » qui se tiendra en novembre 2026 à Pont sur Sambre.

Les lauréats seront récompensés par divers prix d'une valeur symbolique en lien avec R.L.S.

ARTICLE 12 | ACCEPTATION DES DÉCISIONS

Le fait de participer à ce concours implique obligatoirement l'acceptation pleine et entière du présent règlement.